

## LA FONPRO SOUTIENT FINANCIÈREMENT LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

### UNE EXCELLENTE NOUVELLE POUR LES EMPLOYÉS DES ENTREPRISES VAUDOISES QUI SOUHAITENT PRÉPARER UN BREVET OU UN DIPLÔME FÉDÉRAL :

Très sensible à l'intérêt pour l'économie de bénéficier de personnel hautement qualifié, la FONPRO a décidé, dès ses débuts, d'allouer une partie importante de son budget au soutien financier des personnes qui entreprennent une formation professionnelle supérieure, souvent très coûteuse.

Depuis 2010 ce sont plus de 1'000 candidats suivant des formations menant à des brevets et diplômes fédéraux qui ont déjà bénéficié d'un soutien financier direct pour leurs frais de formation et d'inscription aux examens.

#### Quel est le montant de l'aide accordée ?

Pour les frais de formation, un acompte de CHF 1'000.- pourra être versé sur demande dès ce montant engagé personnellement par le candidat. Le solde sera versé en fin de parcours pour les frais de formation et, une fois l'examen passé, pour la taxe d'examen en remplissant trois demandes distinctes sur le site [www.fonprosup.ch](http://www.fonprosup.ch). Le montant maximum de l'aide est détaillé ci-dessous.

	Dès le 1 <sup>er</sup> janvier 2014
Frais de formation	<b>75% de la formation</b> ( plafonnés à CHF 7'500. - )
Frais d'examens	<b>L'intégralité des frais d'examens</b> ( plafonnés à CHF 3'000. - )

#### Quelles sont les conditions d'octroi?

- La FONPRO étant exclusivement alimentée par les entreprises vaudoises, le demandeur doit faire état, au moment du dépôt de la demande, d'un emploi dans une entreprise située dans le canton de Vaud.  
En principe, les indépendants ou les personnes au chômage ne peuvent pas présenter de demande de soutien financier.
- Le demandeur doit payer personnellement tout ou partie des frais de formation et d'examen.
- Les employés dont les frais de formation sont partiellement pris en charge par leur employeur peuvent également faire une demande d'aide pour le solde restant à leur charge.

#### Comment déposer une demande de soutien financier ?

- Il suffit de remplir le formulaire de demande en ligne disponible sur le site internet suivant [www.fonprosup.ch](http://www.fonprosup.ch) et de joindre tous les documents demandés sous format électronique.
- Seules les demandes déposées via le formulaire en ligne seront traitées.

